



Commune
d'OLTINGUE

ARRÊTÉ MUNICIPAL TEMPORAIRE

n° 25/2024 du 04/04/2024 – 3^{ème} arrêté

relatif à la réglementation de la circulation à l'intérieur de l'agglomération –
rue de Raedersdorf – 68480 OLTINGUE

LE MAIRE

- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2213-1 et 2, L 2542-2 et suivants relatifs aux pouvoirs de police du maire,
- VU** le Code de la Route et notamment les articles R 411-21-1, R 411-25 et R 411-30 relatifs aux pouvoirs du maire en matière de signalisation routière et de manifestation sportive,
- VU** le décret n° 55-1366 du 18 octobre 1955 relatif à la réglementation générale d'épreuves et compétitions sportives sur la voie publique (*),
- VU** l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié relatif à la signalisation des routes et des autoroutes,
- VU l'autorisation n° 634/2024 de la direction des routes, des infrastructures et des mobilités.**
- VU** la demande de l'entreprise LRE du 04/04/2024 ;

Considérant qu'il y a lieu de prescrire toutes les mesures utiles dans l'intérêt de la sécurité publique à l'intérieur de l'agglomération, à la réalisation de tranchées sous l'emprise du domaine public routier départemental pour l'implantation de réseaux électriques. Enfouissement réseau et déplacement d'ouvrage dans la rue de Raedersdorf.

A R R E T E

Article 1^{er} : La circulation de tous véhicule sur la RD 21 bis **du 11/04/2024 au 26/04/2024** – rue de Raedersdorf -68480 OLTINGUE pour l'implantation de réseaux électriques. Enfouissement réseau et déplacement d'ouvrage se fera par circulation alternée par feux. La vitesse sera limitée à 30 km/h et il sera interdit de dépasser et de stationner.

Article 2 : L'attention des usagers sera attirée sur ces dispositions par la mise en place de panneaux de signalisation, conformément à la législation.

Article 3 : Tout agent de la force publique est chargé de l'exécution du présent arrêté, dont une ampliation sera adressée à :

- M. le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de FERRETTE.
- Monsieur le Chef de l'Agence Territoriale Routière du Sundgau
- M. le Chef de Centre des Sapeurs-Pompiers d'OLTINGUE.
- La Brigade Verte
- Société LRE ;

OLTINGUE, le 04 avril 2024.
Philippe WAHL, maire :

